

## Toutes les informations pour devenir partenaire de l'Association Mercantour écotourisme (AME)



*“Partage d’émotions en terre authentique”*

L’association Mercantour écotourisme met en lumière une nouvelle forme d’approche du tourisme, plus respectueuse de l’environnement et des populations locales, **en développant l’écotourisme sur le territoire du Mercantour- Alpes de la Méditerranée.**

Dans l’esprit de la Charte Européenne du Tourisme Durable<sup>1</sup> (CETD), l’Association Mercantour écotourisme s’est notamment donnée l’ambition d’organiser un réseau de professionnels écotouristiques dans le Mercantour pour favoriser les échanges et la coopération entre les professionnels du tourisme.

En ce qui concerne les structures de tourisme qui sont devenues partenaires ou qui désirent l’être, comme par exemple les offices de tourisme et les Bureaux d’information touristique sur le territoire concerné de l’association Mercantour écotourisme ( première zone délimitée par le Parc national du Mercantour ) ou les offices de tourisme et les CRT hors zone qui désirent promouvoir à travers leurs partenariats, l’ écotourisme développer par l’AME sur le territoire du Mercantour-Alpes de la Méditerranée.

Changer notre conception du tourisme devient une urgence. Portons tous ensemble ce magnifique projet de tourisme durable.

**L’association Mercantour écotourisme propose donc deux types de partenariats qui varient selon l’emplacement des structures de tourisme:**

**I/ Offices de tourisme ou Bureaux d’information touristique situés dans la zone d’adhésion .**

Afin de pouvoir être partenaire de l’AME et de développer l’écotourisme en œuvrant en faveur d’une politique de développement du tourisme durable selon la CETD, il est

---

<sup>1</sup> La Charte Européenne du Tourisme Durable est la méthode et le texte de référence pour la mise en œuvre d’un tourisme durable dans les espaces protégés en Europe, réseau qui regroupe plus de 100 espaces protégés aujourd’hui.

nécessaire de signer la charte d'adhésion et de la retourner à l'adresse mail suivante : [mercantour.ecotourisme@gmail.com](mailto:mercantour.ecotourisme@gmail.com)

Suite à la réception de celle-ci, comme il est prévu, il sera nécessaire afin de finaliser ce partenariat, de remplir la grille de diagnostic qui vous sera envoyé et de créer une page détaillant l'AME sur le site de votre structure...

- Charte d'adhésion à télécharger : [pdf](#)

Les offices de tourisme partenaires dans la zone d'adhésion fin 2020 sont:

<i>Syndicat intercommunal de Valberg + OT</i>	<i>de Roubion - Nice côte d'Azur tourisme</i>
<i>Bureau d'information touristique Barcelonnette - Ubaye Tourisme</i>	<i>Bureau d'information touristique Jausiers - Ubaye Tourisme</i>
<i>Bureau d'information touristique du Val d'Oronaye - Ubaye Tourisme</i>	<i>Office de tourisme du Val d'Allos</i>
<i>Bureau d'information touristique de Colmars-les-Alpes - Verdon Tourisme</i>	

## **II/ Offices de tourisme ou CRT situés dans hors zone d'adhésion**

Afin de pouvoir être partenaire de l'AME pour promouvoir l'écotourisme dans sur le territoire du Mercantour Alpes de la méditerranée à travers l'association, ses membres et leurs activités sur le territoire concerné par la structure, il est nécessaire de signer la charte d'adhésion, s'engager à la respecter et de la retourner à l'adresse mail suivante : [mercantour.ecotourisme@gmail.com](mailto:mercantour.ecotourisme@gmail.com)

- Charte d'adhésion hors zone d'adhésion : [pdf](#)

Quelque exemples de partenariats hors zone d'adhésion

*CRT Alpes de Haute Provence Tourisme*

*Ubaye Tourisme*

*CRT Nice côte d'Azur Tourisme*

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'Association Mercantour écotourisme et également sur les mairies Partenaires, découvrez notre [brochure à télécharger](#).